

Les loisirs : des pratiques et des valeurs

De l'augmentation sans précédent du temps libre...

Au cours du siècle dernier, deux phénomènes majeurs ont contribué à modifier profondément la répartition des temps de la vie quotidienne dans les sociétés occidentales.

Premièrement, l'augmentation sans précédent de l'espérance de vie. En 100 ans, l'espérance de vie moyenne d'un Français s'est accrue de 34 ans, soit 300 000 nouvelles heures de vie disponibles.

Deuxièmement, le temps de travail a fortement diminué. De 3 000 heures par an en 1900, le temps de travail moyen des actifs a diminué à 1 500 heures aujourd'hui.

Ces deux phénomènes ont contribué à accroître fortement le temps libre non contraint. Le développement de la société de consommation et les volontés politiques visant un accès plus large des populations aux activités de loisirs et aux vacances ont accompagné ce bouleversement des temps quotidiens. Les pratiques de loisirs deviennent des composantes majeures des modes de vie.

... à la valeur sociale des loisirs

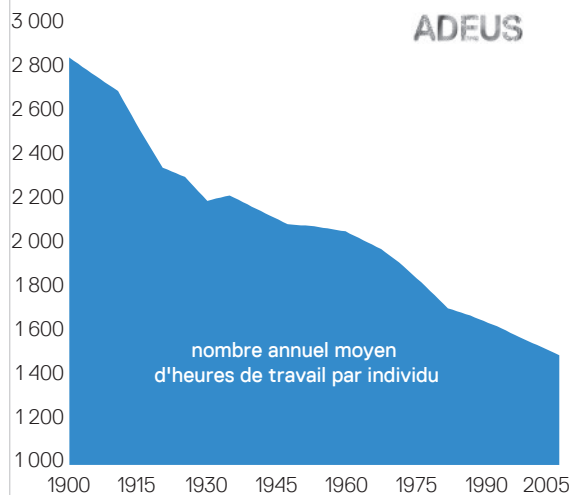
Aujourd'hui, le temps des loisirs n'est plus un temps résiduel par rapport au temps du travail.

Il devient petit à petit le temps fort de la vie sociale. En 2010, l'INSEE¹ estime d'ailleurs que le temps de loisirs est devenu supérieur au temps professionnel.

Du fait de cette évolution, les loisirs prennent une place importante dans l'organisation sociale et spatiale des rythmes de vie. Mais plus encore que de simples activités, avec l'avènement de la *société des loisirs*², ceux-ci sont de plus en plus perçus comme des valeurs constitutives de la manière dont les individus se représentent socialement.

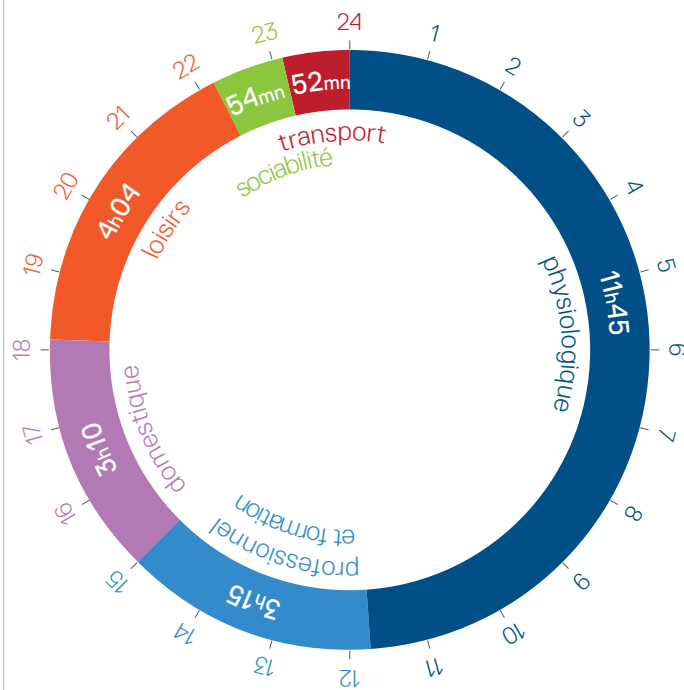
L'accès aux loisirs devient donc un élément important de la norme du bien-être et du lien social. De fait, si des inégalités existent, elles deviennent préjudiciables pour ceux qui les subissent et source de décohésion sociale.

LE TEMPS DE TRAVAIL EN BAISSÉ EN FRANCE



source : O. Marchand, C. Thelot, « Le travail en France » ; INSEE à partir de 1996

UNE JOURNÉE MOYENNE EN 2010 EN FRANCE



source : INSEE 2009-2010 ; personnes de 15 ans et plus en France métropolitaine

1. Source : INSEE, enquête emploi du temps 2009-2010.

2. Lire à ce sujet « Nouveau portrait de la France : La société des modes de vie », Jean Viard.

Et les loisirs des Bas-rhinois ?

19 activités mensuelles

En 2012, l'enquête sur les modes de vie des ménages bas-rhinois sur l'ensemble du département a intégré la problématique des temps de loisirs.

Sur la liste d'activités pour lesquelles il leur a été demandé de se positionner, les Bas-rhinois déclarent réaliser en moyenne 19 activités de loisirs par mois (hors télévision et loisirs sur Internet).

Comme cela a également pu être observé au niveau national, la télévision reste aujourd'hui encore l'activité de temps libre la plus largement pratiquée. Elle apparaît cependant souvent comme un loisir « faute de mieux » (voir p. 7). Les activités manuelles réalisées au domicile, fortement corrélées au type de logement habité, sont pratiquées par près de la moitié des Bas-rhinois, témoignant ainsi de l'importance croissante du logement dans la vie des ménages³.

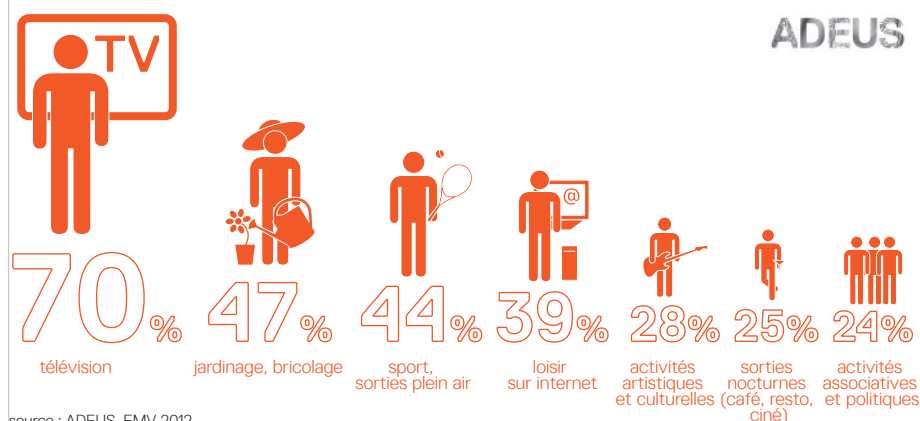
Moins d'un Bas-rhinois sur deux fait du sport fréquemment

Concernant les activités liées à la santé physique, malgré un rang élevé dans la hiérarchie des pratiques, il semble important de noter que plus de 55 % des Bas-rhinois déclarent ne pas réaliser d'activités physiques régulièrement. Ceci pose une importante question de santé publique et de prévention des risques dans une région comme l'Alsace, deuxième derrière le Nord-Pas-de-Calais en terme de prévalence de l'obésité.

Les pratiques de loisirs sur internet, sans doute en forte augmentation ces dernières années s'installent en bonne place dans les pratiques de loisirs des ménages. Elles sont aussi fortement liées à l'âge des individus.

La pratique intense des activités culturelles et artistiques ainsi que les sorties nocturnes sont moins répandues et occupent fréquemment environ un quart des Bas-rhinois.

LOISIRS PRATIQUÉS FRÉQUEMMENT PAR LES BAS-RHINOIS



Une pratique est dite fréquente lorsque sa périodicité est au minimum hebdomadaire.

L'engagement associatif à la traîne

Moins de 25 % des Bas-rhinois déclarent s'investir fréquemment dans des activités associatives ou politiques en tant que membres actifs.

Cette proportion peut être jugée assez faible au regard de l'importance du tissu associatif existant et de l'attente grandissante de l'implication des citoyens dans la vie sociale comme facteur de la cohésion sociale.

Ce constat peut s'expliquer en partie par la montée de l'individuation. Il doit cependant être relativisé puisque certaines études récentes montrent le développement ces dernières années avec internet d'un militantisme digital (création de sites internet, participation à des blogs, débats sur des forums, etc.). Les lieux au sein desquels les citoyens participent aux réflexions sur les questions de société se déplacent peut-être davantage qu'ils ne s'étiolent.

FAMILLE, AMIS : DES TEMPS DE SOCIABILITÉ PLÉBISCITÉS PAR TOUS

Les temps dédiés à la famille et aux amis diffèrent des activités de loisirs en tant que telles. Pour autant, ils sont aussi des outils importants de socialisation. Ces temps sociaux sont plébiscités par tous, témoignant que si les structures familiales sont en évolution, la famille reste une institution sociale très structurante. 70 % des Bas-rhinois déclarent rencontrer leur famille au moins deux fois par mois. Cette proportion varie peu selon l'âge ou le type de ménage. Chez les plus jeunes, la construction du lien social familial se double de temps dédiés aux amis, aussi structurants.

3. Lire à ce sujet « Les modes de vie des Bas-rhinois en 2012 : de nouveaux modèles ? » <http://www.adeus.org/productions/les-notes-de-ladeus-ndeg70-modes-de-vie>

Des différences de pratiques...

Au-delà de cette photographie très générale, la singularité des pratiques individuelles en matière de loisirs est importante. Toutefois, les facteurs socio-démographiques (au premier rang desquels l'âge) permettent de mieux comprendre certaines différences de pratiques.

La retraite, règne des loisirs

L'intensité des pratiques (hors télévision et internet) varie peu jusqu'à 50 ans. Elle augmente entre 50 et 75 ans, puis diminue fortement aux âges les plus élevés.

Chez les plus jeunes, il est possible que pour de nombreux ménages, la relative faiblesse des ressources financières, notamment chez les étudiants, limite les pratiques de loisirs.

Entre 30 et 50 ans, la présence plus fréquente d'enfants dans les ménages est également un élément limitant les pratiques. On remarque d'ailleurs que l'intensité des pratiques remonte nettement à partir de 50 ans, lorsque la part des ménages avec enfants diminue.

Les jeunes seniors ont les pratiques les plus intenses. La fin de l'activité professionnelle libère un temps réinvesti de manière importante chez ces ménages qui disposent plus souvent de ressources financières confortables.

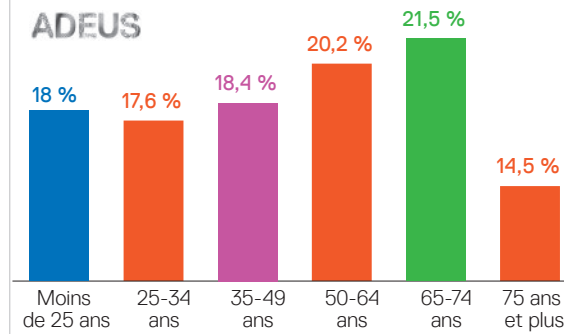
L'intensité de pratiques chute fortement à partir de 75 ans, en lien avec l'apparition de difficultés liées au vieillissement, qui entraînent avant tout une diminution des capacités physiques.

A chaque âge ses pratiques

En terme de diversité des pratiques, à chaque période de la vie correspond une hiérarchie des activités particulières liées à des effets d'âge ou de générations :

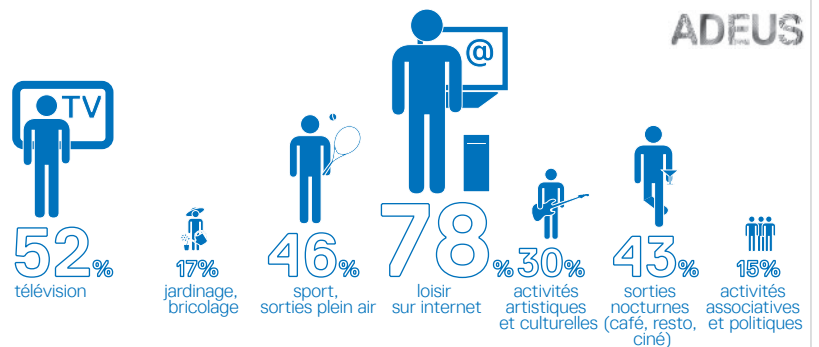
- les jeunes adultes, dont les plus jeunes sont nés avec internet, sont près de 80 % à effectuer fréquemment des loisirs en ligne (jeux, musique, films, etc.). Les sorties nocturnes sont aussi plus importantes à ces âges ;
- entre 35 et 49 ans, les sorties nocturnes sont moins fréquentes, il faut dire que 60 % des ménages sont des familles. Davantage lié à un effet de génération, la pratique de loisirs sur internet est plus faible que chez les jeunes adultes, mais la télévision plus importante. Par contre, les sorties de plein air, le sport et les activités réalisées au domicile (jardinage, bricolage), constituent le cœur des activités pratiquées ;

INTENSITÉ DES PRATIQUES DE LOISIRS SELON L'ÂGE

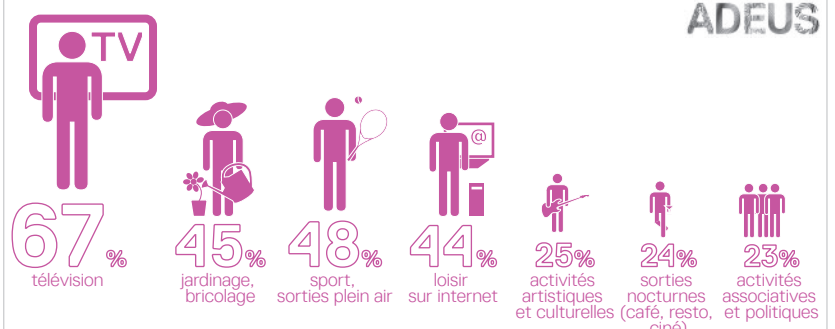


source : ADEUS, EMV 2012

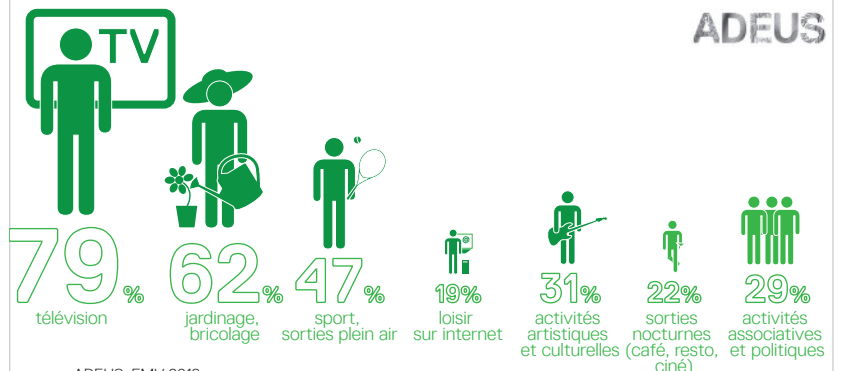
LOISIRS PRATIQUÉS FRÉQUEMMENT PAR LES MOINS DE 25 ANS



LOISIRS PRATIQUÉS FRÉQUEMMENT PAR LES 35-49 ANS



LOISIRS PRATIQUÉS FRÉQUEMMENT PAR LES 65-75 ANS



sources : ADEUS, EMV 2012

- chez les jeunes séniors, un nombre important d'activités est réalisé fréquemment. Les ménages sont souvent propriétaires de leur logement, ce qui favorise les activités de jardinage et de bricolage. Près de 80 % des individus âgés passe beaucoup de temps devant la télévision, peu sur internet. Les activités culturelles et associatives sont aussi davantage pratiquées qu'aux autres âges de la vie.

L'enfant : une limite aux loisirs ?

La présence des enfants dans le ménage a un impact significatif sur l'intensité des pratiques pour les adultes du ménage. Le temps accordé aux enfants et à leurs propres activités réduit le temps libre disponible pour effectuer d'autres loisirs.

Ce manque de temps touche l'ensemble des pratiques, même la télévision. Seul l'usage d'internet reste relativement similaire que l'on se place chez des ménages avec ou sans enfant.

Chez les familles monoparentales, l'impossible répartition des tâches rend encore plus complexe l'accès aux loisirs, d'autant que ces familles connaissent plus souvent que les autres ménages des situations de précarité financière importante.

Des pratiques plus intenses pour les résidents en maison et les propriétaires

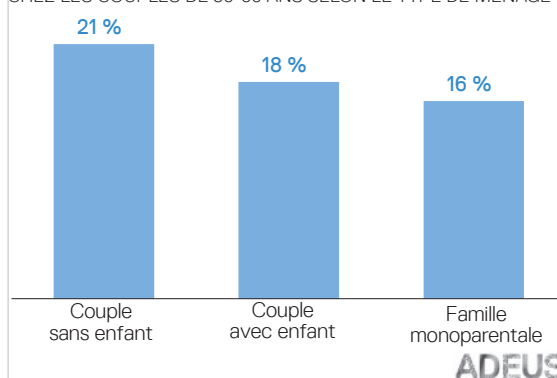
Le type d'habitat et le statut d'occupation du logement ont un impact significatif sur les pratiques, notamment parce que le profil sociodémographique des occupants diffère sensiblement d'un type de logement à l'autre. De plus, il apparaît aussi que disposer d'un grand logement et d'un jardin favorise les pratiques pouvant être réalisées à domicile.

Les propriétaires ont ainsi les pratiques les plus intenses. Ils présentent en moyenne des revenus supérieurs favorisant l'accès à un éventail plus large de pratiques. Ils résident également plus souvent en maison individuelle et peuvent ainsi réaliser davantage d'activités au domicile.

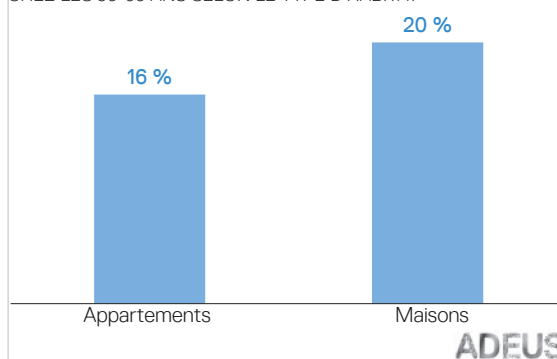
Comme cela a déjà pu être analysé dans d'autres travaux, les résidents du parc social cumulent de nombreux facteurs de précarité (emploi, revenus, diplôme, etc.) qui sont autant d'obstacles à l'accès aux activités de loisirs. Ceci explique pourquoi c'est dans le parc social que les pratiques sont, en moyenne, les plus faibles.

INTENSITÉ DES PRATIQUES

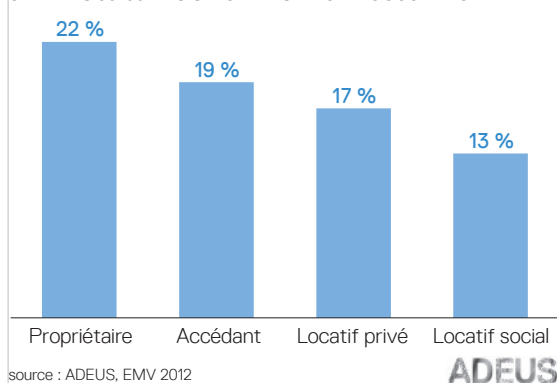
CHEZ LES COUPLES DE 30-60 ANS SELON LE TYPE DE MÉNAGE



CHEZ LES 30-60 ANS SELON LE TYPE D'HABITAT



CHEZ LES 30-60 ANS SELON LE STATUT D'OCCUPATION



source : ADEUS, EMV 2012

... aux inégalités d'accès

Une intensité variable des pratiques...

Chaque Bas-rhinois ne réalise pas 19 activités de loisirs par mois (hors télévision et internet). Derrière cette moyenne se dissimulent des écarts importants.

Schématiquement, 25 % des ménages bas-rhinois vivent pleinement cette société des loisirs. Ils produisent la moitié des activités pratiquées dans le département. 50 % des ménages ont des pratiques moyennes et produisent 45 % des loisirs. Enfin, les 25 % restants accèdent peu aux loisirs et produisent moins de 5 % de l'ensemble des activités. Bien qu'il s'agisse de conduites individuelles, les pratiques de loisirs sont aussi déterminées de manière importante par les caractéristiques démographiques, on l'a vu pour l'âge, mais aussi les facteurs socio-économiques pouvant induire des inégalités d'accès au-delà des préférences de pratiques.

... révélatrice d'inégalités socio-économiques

On peut soupçonner des inégalités d'accès aux loisirs, lorsque les variations des pratiques s'expliquent au moins en partie par des différences socio-économiques.

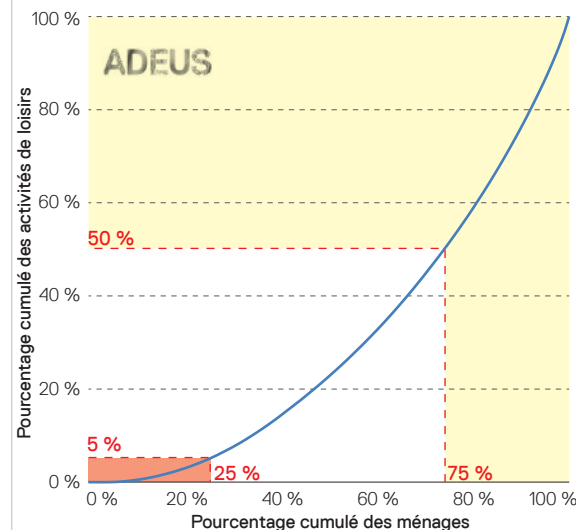
L'analyse comparative des profils socio-économiques des ménages selon l'intensité de leurs pratiques révèle en effet d'importants contrastes.

Les ménages disposant de ressources socio-culturelles plus faibles (niveau de diplôme et/ou CSP) réalisent un panel d'activités moins intense et moins diversifié que les autres ménages, toutes choses égales par ailleurs.

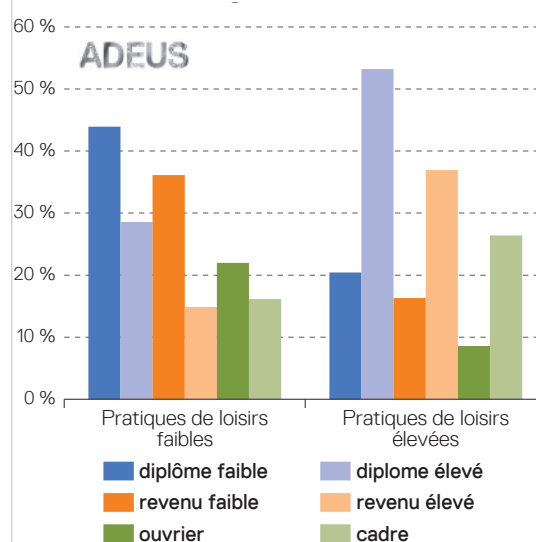
Ainsi, parmi le quart des ménages qui pratiquent peu, 44 % ne sont pas entrés au lycée, contre à peine 20 % chez les ménages avec les plus fortes pratiques. Dans le même sens, on retrouve 22 % d'ouvriers parmi les premiers, contre moins de 10 % chez les seconds.

Le niveau de ressources des ménages modifie aussi leur capacité d'accès aux activités de loisirs. En terme d'intensité, 35 % de ceux qui pratiquent peu disposent de faibles revenus, contre 15 % des ménages avec les plus fortes pratiques. En terme de diversité également, car de plus faibles ressources financières rendent inaccessibles certaines activités (pratiques sportives encadrées, restaurant, cinéma, etc.).

PRODUCTION DE LOISIRS PAR LES MÉNAGES BAS-RHINOIS



PROFILS DES MÉNAGES SELON L'INTENSITÉ DE LEURS PRATIQUES DE LOISIRS



La télévision, loisir des sans-loisirs

Les inégalités qui existent face à l'intensité des pratiques se doublent d'un écart important dans les types de loisirs effectués.

La télévision est le plus souvent pratiquée par les ménages qui ont les pratiques globales les moins intenses. Ceci tend à montrer qu'il peut s'agir d'un loisir « faute de mieux ». On retrouve dans une moindre mesure le même constat concernant les loisirs sur internet. Par contre, sur l'ensemble des autres postes de loisirs, l'écart est très important.

Schématiquement, il apparaît que le système d'accès aux loisirs révèle une « double inégalité cumulative » :

- une inégalité quantitative, puisque le fait d'être peu diplômé, d'avoir un emploi peu qualifié ou de disposer de faibles ressources a un fort impact sur l'intensité des pratiques.
- une inégalité qualitative puisqu'alors que la valeur sociale des loisirs se développe, ceux qui pratiquent le moins sont aussi ceux qui ont les pratiques les moins diversifiées.

Inégalité territoriale : la proximité favorise la pratique

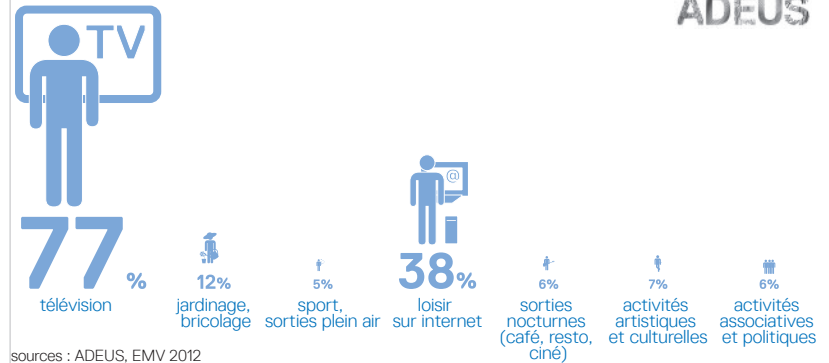
Dans le Bas-Rhin, la faible superficie du territoire, la forte densité démographique et l'important maillage par les réseaux de transport pourraient laisser penser que le lieu de vie impacte peu les pratiques de loisirs.

Si cela est exact en terme d'intensité globale, force est de constater que le degré de proximité d'un type d'offre de loisirs conditionne son niveau de pratique.

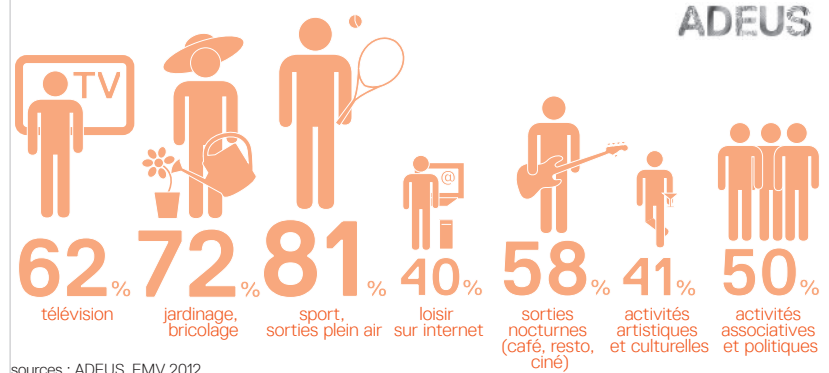
Par exemple, quel que soit les différences socio-démographiques par ailleurs, les individus résidant dans les pôles urbains effectuent plus fréquemment des sorties nocturnes, telles que le restaurant, le cinéma, etc. On observe la situation inverse concernant les sorties en plein air, davantage pratiquées dans les territoires peu denses.

A l'échelle intra-communale et notamment à Strasbourg, ceci peut aussi fournir un élément d'explication supplémentaire à la faiblesse des pratiques pour les occupants du parc social qui résident, plus souvent que les autres ménages, dans des espaces distants des pôles des offres de loisirs.

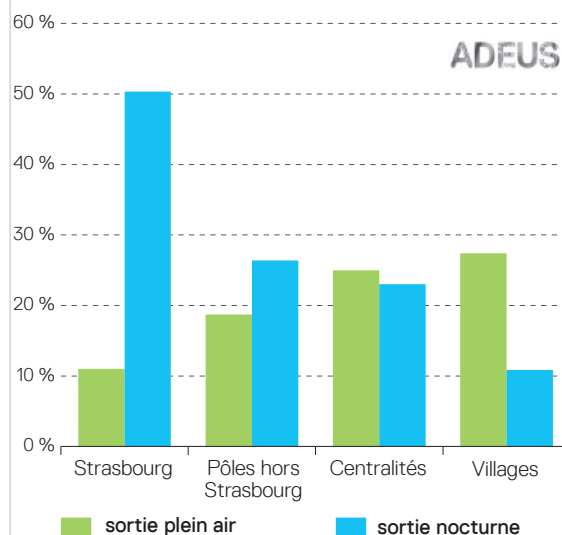
LOISIRS PRATIQUÉS PAR LES MÉNAGES QUI ONT DES PRATIQUES FAIBLES



LOISIRS PRATIQUÉS PAR LES MÉNAGES QUI ONT DES PRATIQUES ÉLEVÉES



ACTIVITÉS SELON LE LIEU DE VIE DES PERSONNES DE 25-34 ANS



Conclusion et enjeux

De plus en plus, les loisirs prennent une place importante, voire plus prépondérante que celle du travail dans le rythme de vie des ménages.

En outre, les loisirs ont aussi progressivement acquis une valeur sociale qui donne sens à la vie des individus.

Dans ce contexte et au-delà de la singularité des pratiques individuelles, les possibilités d'accès à cette société des loisirs deviennent un enjeu sociétal important. Car les inégalités en la matière sont de nature à mettre à mal la cohésion sociale de la même manière que les inégalités de revenus, de formation ou d'emploi.

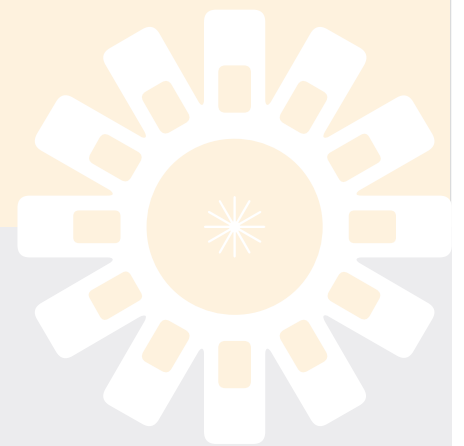
La connaissance de cette thématique, encore peu abordée, mérite donc d'être prise en compte au même titre que le travail, la famille, le logement ou la mobilité quotidienne.

L'enquête sur les modes de vie des Bas-rhinois en 2012 a permis d'apporter des éclairages nouveaux. Ainsi, les différences socio-économiques expliquent bien des disparités dans l'accès aux loisirs en termes de quantité et de diversité.

Ces éclairages sont de nature à nourrir les politiques publiques de lutte contre les exclusions, tant il est vrai que ce sont bien souvent les ménages exclus de l'accès aux loisirs qui le sont également d'autres droits fondamentaux comme le travail, l'accès au logement ou encore la mobilité.

MÉTHODE

Pilotée par l'ADEUS, l'enquête sur les modes de vie des Bas-rhinois s'est déroulée début 2012. Elle a porté sur un échantillon représentatif de 3 500 ménages équitablement répartis entre les différents territoires du Bas-Rhin. Le questionnaire réalisé par voie téléphonique (20 à 25 mn) englobe l'ensemble des volets essentiels des modes de vie (habitat, déplacements, travail, loisirs, environnement, TIC, etc.). Pour mener à bien ces travaux, l'ADEUS a développé un partenariat avec le Laboratoire de sociologie urbaine de l'École polytechnique de Lausanne, dont les recherches récentes sur les villes de Berne, Lausanne et Genève ont permis d'importantes avancées méthodologiques et des approches innovantes des modes de vie.



L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise

Directrice de publication : **Anne Pons, Directrice Générale de l'ADEUS**
Équipe projet : **Nadia Monkachi (chef de projet), Simon Giovanini (responsable de livrable), Amandine Herbeth, Virginie Hamm**
N° projet : **1.2.2.2** - Mise en page : **Jean Isenmann**

© ADEUS - Numéro ISSN : 2109-0149

Notes et actualités de l'urbanisme sont consultables sur le site de l'ADEUS www.adeus.org